

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 28 (1957)  
**Heft:** 5

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

734

# LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVIII<sup>e</sup> ANNÉE

Paraît une fois par mois

No. 5 Mai 1957

## SOMMAIRE

Dévestiture des forêts — Chapelle de Chalière — Rapport à la Commission routière  
Marché du travail — Communications officielles — Chronique économique

## Influence de la dévestiture des forêts sur leur rendement financier

L'exemple de la commune bourgeoise de Courtelary nous démontre qu'une amélioration sensible du rendement des forêts peut être obtenue par une dévestiture rationnelle de ces dernières.

Avant d'approfondir le sujet, il y a lieu de donner quelques indications sur les forêts de la bourgeoisie de Courtelary.

Cette commune possède une surface forestière de 372 ha, à laquelle il faut ajouter 108 ha de forêts, représentant la surface boisée réduite en provenance de 428 ha de pâturages. Sur les 480 ha de surface forestière productive, 264 ha sont au Droit et 216 ha à l'Envers. Les forêts et les pâturages boisés forment deux grands lots, séparés par le Vallon de Saint-Imier. Les parties boisées au Droit recouvrent une surface comprise entre les altitudes extrêmes de 720 m. et 1260 m. Celles de l'Envers se situent entre 740 m. et 1280 m. Cette grande différence d'altitude et les situations opposées exercent naturellement une grande influence sur la végétation et les peuplements.

Les forêts de l'Envers ont, en général, de bonnes conditions de croissance. Celles du Droit recouvrent en plusieurs endroits un sol superficiel, ce qui explique leur accroissement plus faible. La quantité de pluie annuelle de 1200-1400 mm. influence favorablement la végétation. Le sous-sol géologique est formé en grande partie par la formation du jurassique supérieur, dont les produits de décomposition donnent un sol fertile, perméable, de profondeur et de fraîcheur variables, du type carbonaté humique. Les conditions de croissance peuvent ainsi être considérées comme favorables.

Les 372 ha de forêts proprement dites ont un matériel sur pied de 113029 m<sup>3</sup> (à partir de 16 cm. de  $\phi$  à hauteur de poitrine), ce qui représente 280 m<sup>3</sup> par ha. La part des résineux est de 63 %, celle des feuillus de 37 %. Les 428 ha de pâturages boisés ont un matériel sur pied de 34243 m<sup>3</sup>, soit 80 m<sup>3</sup> par ha de surface totale : 67 % de résineux et